

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

APH 44%

Version:1

Date de la première édition: 31/01/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: APH 44%
1. 1. 1. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Industriel Dérouillant, dégraissant
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: Applications Diverses Maintenance chimiques
ZI EST - RUE KEPLER - BP20074
F-62223 ST LAURENT BLANGY
France
Tél: +33 (0)3 21 07 85 76
Télécopie: +33 (0)3 21 24 28 33
Courriel: admc@orange.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: INRS +33 (1) 45 42 59 59
1. 5. N° code du produit: 251304

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Corr. cut. 1A / SGH05 - H314 *
2. 2. Éléments d'étiquetage:
- 
Danger
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: .
2. 2. 2. Mention de danger: H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
2. 2. 3. Prévention: P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
2. 2. 4. Intervention: P301 EN CAS D'INGESTION:
P330 Rincer la bouche.
P331 NE PAS faire vomir.
P303 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
P361 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
P353 Rincer la peau à l'eau / se doucher.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P304 EN CAS D'INHALATION:
P340 Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P310a Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.
P321a Traitement spécifique (voir rubrique n° 4.3.).
P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
2. 2. 5. Stockage: P405 Garder sous clef.
2. 2. 6. Élimination: P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale
2. 3. Information(s) complémentaire(s):

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

APH 44%

Version:1

Date de la première édition: 31/01/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

2. 4. Dangers principaux: Provoque de graves brûlures.

2. 5. Autres dangers: Corrosif pour les métaux

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Solution aqueuse de acide phosphorique

3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers:

- acide phosphorique
- N° Id: 015-011-00-6 - N° CE: 231-633-2 - N° CAS: 7664-38-2
- Conc. (% pds) : $60 < C \leq 70$
- SGH (Système Général Harmonisé)
- * SGH05 - Corr. cut. 1B - H314
- (Skin Corr. 1B; H314: $C \geq 25\%$ - Skin Irrit. 2; H315: $10\% \leq C < 25\%$ - Eye Irrit. 2; H319: $10\% \leq C < 25\%$)
- Divers :
- VME $\text{mg}/\text{m}^3 = 1$ - VLE $\text{mg}/\text{m}^3 = 2$

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Conseils généraux: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

4. 1. 2. Inhalation: Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin.
Donner de l'oxygène ou faire la respiration artificielle si nécessaire.

4. 1. 3. Contact avec la peau: Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Bien rincer abondamment à l'eau pendant au moins 20 minutes et consulter un médecin.

4. 1. 4. Contact avec les yeux: Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et les verres de contact, puis se rendre immédiatement chez un médecin.

4. 1. 5. Ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

4. 2. 1. Inhalation: toux, insuffisance respiratoire, suffocation, symptôme de bronchite, oedème pulmonaire.
Les symptômes de complications respiratoires (oedèmes pulmonaires) peuvent n'apparaître qu'au bout de plusieurs heures.

4. 2. 2. Contact avec la peau: irritation sévère de la peau, brûlure, rougeur, dermatite, nécrose des tissus.

4. 2. 3. Contact avec les yeux: irritation sévère des yeux, corrosion aiguë des yeux, cécité.

4. 2. 4. Ingestion: brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures, douleur abdominale, vomissement de sang, graves lésions des tissus fragiles et un risque de perforation.

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Avis aux médecins

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: Le produit lui-même ne brûle pas.
En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.: mousse, poudre, dioxyde de carbone (CO₂), sable, eau pulvérisée.

5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.
En cas d'incendie, des gaz corrosifs et toxiques se dégagent.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

APH 44%

Version:1

Date de la première édition: 31/01/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

	La possibilité de produire de l'hydrogène (générateur de feu et d'explosion) par corrosion et source de chaleur existe.
5. 3. Conseils aux pompiers:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection
5. 4. Méthode(s) spéciale(s):	Utiliser un jet d'eau pour disperser les vapeurs.
5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Limiter l'étalement du liquide à la surface si possible à l'aide de barrages flottants. Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Traiter les vapeurs à l'aide de pulvérisation d'eau. Grandes quantités: Contenir le produit répandu en grande quantité à l'aide de sable ou de terre. Neutraliser au lait de chaux ou au carbonate de soude et rincer abondamment à l'eau. Petites quantités: Rincer abondamment à l'eau les surfaces contaminées. Éliminer comme un déchet dangereux.
6. 4. Référence à d'autres sections:	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:	
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Les manipulations ne s'effectuent que par du personnel qualifié et autorisé. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Ne jamais ajouter l'eau au produit. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité. Prévoir une aspiration ou/et ventilation adéquate.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Ne pas utiliser l'air comprimé pour remplir, mettre en fût ou en oeuvre. TOUJOURS ajouter le produit à l'eau lors de dilution/mélange.
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):	Empêcher l'absorption d'humidité et la contamination en conservant le récipient bien fermé. Ouvrir les emballages prudemment pour éviter tout éclaboussement.
7. 2. Stockage:	
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:	Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine. Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.
7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Citernes de stockage munies de cuvette de rétention et de respirateur.
7. 2. 3. Condition(s) de stockage:	Conserver si possible dans un endroit frais, bien aéré et à l'abri de produits incompatibles. Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur.
7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:	bases, métaux, oxydants, produits inflammables, sulfures
7. 2. 5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	- Les emballages plastiques sont recommandés.(PVC, PP, PE) - verre - acier protégé d'un revêtement
7. 2. 6. Matériaux d'emballage non adaptés:	Eviter les emballages métalliques non protégés.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

APH 44%

Version:1

Date de la première édition: 31/01/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Réservé à un usage professionnel

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: • acide phosphorique : VME mg/m³ = 1 - VLE mg/m³ = 2

8. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.
Protéger contre les éclaboussures en versant.

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Utiliser un appareil respiratoire muni d'une cartouche vapeur: B.

8. 2. 2. Protection des mains: gants en Néoprène ou en caoutchouc naturel.

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: tablier en caoutchouc, bottes.

8. 2. 4. Protection des yeux: Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures.

8. 2. 5. Protection individuelle: Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

8. 3. Mesure(s) d'hygiène: Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: liquide

9. 1. 2. Couleur: incolore / jaune clair

9. 1. 3. Odeur: forte

9. 1. 4. PH: 1

9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: Non déterminé.

9. 1. 6. Point d'éclair: Données non disponibles.

9. 1. 7. Limites d'explosivité: Données non disponibles.

9. 1. 8. Inflammabilité (solide, gaz): Données non disponibles.

9. 1. 9. Densité relative (eau = 1): 1140 kg/m³ (20°C)

9. 1. 10. Viscosité: Non déterminé.

9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité: complètement soluble

9. 2. 2. Liposolubilité: Non déterminé.

9. 2. 3. Solubilité aux solvants: complètement miscible avec: alcools, éthers, hydrocarbures aromatiques..

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Stable en conditions normales.

10. 2. Stabilité chimique: Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux (en cas d'humidité, Dégagement de l'hydrogène en présence de métaux.) Dégagement de chlore en contact avec l'hypochlorite

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

APH 44%

Version:1

Date de la première édition: 31/01/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- | | |
|---|--|
| 10. 4. Conditions à éviter: | Températures élevées |
| 10. 5. Matières incompatibles: | bases, métaux, oxydants, |
| 10. 6. Produits de décomposition dangereux: | Oxyde phosphoreux. Vapeurs d'acide phosphorique. |

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- | | |
|--|--|
| 11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: | La description des effets nocifs possibles du mélange se base sur les caractéristiques toxicologiques des différents composants. |
| 11. 2. Toxicité aiguë: | |
| 11. 2. 1. Inhalation: | Pas d'information disponible au sujet du produit. |
| 11. 2. 2. Contact avec la peau: | DL50/cutanée/rat = 1260 mg/kg corrosion et irritation de la peau |
| 11. 2. 3. Contact avec les yeux: | Pas d'information disponible au sujet du produit. |
| 11. 2. 4. Ingestion: | Pas d'information disponible au sujet du produit. |
| 11. 3. Sensibilisation: | Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée. |

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- | | |
|---|--|
| 12. 1. Toxicité: | Peut être dangereux pour l'environnement.
Le produit ne peut pas se répandre dans les égouts ou eaux superficielles.
A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie aquatique. |
| 12. 2. Persistance et dégradabilité: | Non applicable. |
| 12. 3. Potentiel de bioaccumulation: | Pas de bio-accumulation. |
| 12. 4. Mobilité dans le sol: | potentiel élevé |
| 12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPVB: | Pas d'information disponible au sujet du produit. |
| 12. 6. Autres effets néfastes: | Pas d'information disponible au sujet du produit. |
| 12. 6. 1. Toxicité aquatique: | Données bibliographiques :
Pour l'acide Phosphorique > 25 % - POISSON - CL50 (96 h) = 138 mg/l |

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- | | |
|--|--|
| 13. 1. Méthodes de traitement des déchets: | Doit être neutralisé avant l'évacuation. Neutraliser au lait de chaux ou au carbonate de soude et rincer abondamment à l'eau. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. |
| 13. 2. Emballages contaminés: | Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales. |

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- | | |
|---|--|
| 14. 1. Information(s) générale(s): | Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air. |
| 14. 2. Numéro ONU: | 1805 |
| 14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE ADR/RID): | |
| 14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport: | 8 |
| 14. 3. 2. Groupe d'emballage: | III |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

APH 44%

Version:1

Date de la première édition: 31/01/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

14. 3. 3. Etiquettes ADR/RID:	8
14. 3. 4. Code danger:	C1
14. 3. 5. Code de classification et dispositions spéciales:	80
14. 3. 6. Code de restriction en tunnels:	E
14. 4. Voies maritimes (IMDG):	
14. 4. 1. Classe:	8
14. 4. 2. Polluant marin:	Non
14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):	
14. 5. 1. ICAO/IATA classe:	8
14. 6. Dangers pour l'environnement:	polluant marin : NON Pas d'information disponible.
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	respecter la réglementation en vigueur relative au transport ADR/RID IATA/OACI IMDG
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Pas d'information disponible.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	La directive dite <toutes préparations>1999/45/CE et ses adaptations. Le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (règlement (CE) n° 790/2009)
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	Pas d'information disponible.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s):	Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations.
16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
16. 3. Avis ou remarques importantes:	Aucune responsabilité ne sera acceptée quoiqu'il arrive, survenant suite à l'utilisation de cette information. Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.
16. 4. Restrictions:	Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s). L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels.
16. 5. Historique:	
16. 5. 1. Date de la première édition:	31/01/2019
16. 5. 2. Version:	1
16. 6. Réalisé par:	Sds